

4 Économie

Réunion du Comité de suivi du contrat social entre Siat Gabon, l'administration et les populations

Début des travaux prévu en janvier 2016

Willy NDONG

Libreville/Gabon

DANS le cadre du projet d'extension de la plantation d'hévéaculture que Siat Gabon entend réaliser dans la région de Zilé (Moyen-Ogooué), un contrat social tripartite a été signé le 20 juin 2015. Ce contrat vise, notamment, à améliorer les conditions de vie des populations riveraines, de même que la réalisation des projets communautaires tels que l'électrification et l'hydraulique villageoise, l'appui technique pour le développement des plantations villageoises d'hévéa, l'appui au désenclavement des villages riverains avec la réfection, voire la réouverture de routes, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la construction d'une unité de transformation du caoutchouc granulé avec son corollaire en matière de création d'emplois directs et indirects.

C'est pour faire le point des engagements pris par l'agro-industriel belge que le Comité de suivi mis en place à cet effet s'est réuni le 20 novembre dernier à Lambaréné, pour la première fois après la signature du contrat social, dans les locaux du gouvernorat, conformément à l'article 2 du contrat social, qui dispose que « l'opérateur doit

fournir aux parties signataires un chronogramme prévisionnel de réalisation avec les coûts estimatifs et les organismes chargés de l'exécution des projets sur le terrain».

Autour de la table, il y avait le préfet du département de l'Ogooué et des Lacs, Dieudonné Ngoyi, président du Comité de suivi, le sous-préfet du district de Makouké, Nicolas Mandza, les députés Martin Mabala et Vincent Mavoungou Bouyou, représentant les populations locales impactées par le projet, ainsi que Olivier Bierny, directeur des opérations de Siat Gabon.

A l'ouverture des travaux, Dieudonné Ngoyi a d'abord tenu à situer le contexte de la rencontre, en mettant notamment l'accent sur l'impact relatif au projet d'extension des plantations de Siat dans la région de Zilé. Un projet à forte tonalité sociale et économique, s'inscrivant dans l'optique du développement du Gabon.

Pour sa part, le directeur des opérations de Siat Gabon a décliné la liste des programmes à réaliser. M. Bierny a d'abord indiqué que ladite se fera sur cinq ans. Dans un premier temps, il devait s'appuyer sur les projets réalisables lors de la première année d'exécution de travaux, à savoir en 2016.

« Ainsi, les projets retenus par Siat Gabon en 2016 sont



Photo : DR

Les participants en plein travaux.

: la réhabilitation de la pompe au village Issala 1, la réhabilitation du circuit d'eau détruit par Siat au village Saint Martin/Paris, la réfection de l'école Saint Martin au village Diengui, l'achat de médicaments au profit des populations en tenant compte des pathologies les plus fréquentes dans la zone, l'utilisation du dispensaire de Siat pour les populations riveraines moyennant un ticket modérateur de 500 francs, l'évacuation par ambulance des malades et les forages», a déclaré Olivier Bierny, qui a profité de l'occasion pour rassurer les populations quant au début effectif de certains chantiers annoncés dès janvier 2016. D'autres seront réalisés au fur et à mesure, en attendant la validation des devis.

AJUSTEMENT Pour leur part, les députés Martin Mabala et Vincent Mavoungou

ont émis certaines réserves quant au chronogramme de Siat Gabon. Ils ont, par exemple, proposé à la société de s'assurer au préalable que certains projets retenus en 2016 n'ont pas déjà été réalisés soit par l'Etat, soit par les députés eux-mêmes. Si c'est le cas, il convient alors d'envisager autre chose à la place, avec le concours des populations, en tenant compte de leurs besoins.

Les deux parlementaires ont également proposé la modulation du déroulé du chronogramme d'actions, tout en insistant pour que le contrat social tripartite ne soit pas un outil figé, mais plutôt un véritable instrument de développement local, qui tienne compte des aspirations des populations.

Aussi, ont-ils souhaité des échanges permanents entre les parties signataires du contrat social, afin de garan-

tir une meilleure gestion de celui-ci. Dans cette perspective, deux rencontres sont prévues dans les tout prochains jours. La première, avec les députés, portera sur l'ajustement des projets à réaliser. La deuxième, qui devrait se tenir le 18 décembre 2015, sera consacrée à la validation du correctif apporté par les députés. Cette rencontre se tiendra autour du préfet du département, président du Comité de suivi.

A titre de rappel, le contrat social signé le 20 juin 2015 fait suite aux doléances et revendications sociales des populations locales, collectées à plusieurs niveaux par les élus locaux, lors des consultations publiques villageoises relatives au projet d'extension de la plantation d'hévéa du site de Zilé, via les résultats socio-économiques et de cartographie sociale participative.

Télécommunications

La 4G souffle sa première bougie

MZM

Libreville/Gabon

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Gabon Télécom a célébré, mercredi dernier, le premier anniversaire de son service internet haut débit mobile 4G au Gabon. Occasion pour l'opérateur global Fixe-Mobile-Internet d'éclairer, lors d'une conférence de presse, son auditoire sur la réduction de la fracture numérique au Gabon, l'amélioration de la satisfaction de ses clients et le lancement futur de la 4G+.

Lancé en octobre 2014, à la

suite d'un investissement global de 28 milliards de francs, le service 4G a permis de faire un saut technologique important, en faisant de Gabon Telecom le premier opérateur à offrir la technologie 4GTLE en Afrique centrale.

« Nous couvrons aujourd'hui environ 21 localités du pays et comptons poursuivre son maillage et son expansion à travers d'autres localités du territoire national, en vue de servir le maximum d'habitants », a souligné le directeur général de Gabon Télécom, Abderrahim Koumaa. Avant d'ajouter : « La baisse des tarifs d'accès à internet très haut débit, via la fibre optique, pour les entre-



Photo : MZM

Le directeur général de Gabon Télécom, Abderrahim Koumaa, durant son exposé.

prises et les institutions connaît des temps de gloire, grâce à l'adhésion massive de la clientèle.»

En effet, depuis le 4 novembre dernier, l'opérateur national a lancé une série d'offres. Allant de la baisse

d'environ 60% sur les frais d'accès à la fibre optique, passant ainsi de 2,5 millions à 1 million de francs, à la gratuité des frais d'accès à internet ADSL pour les petites entreprises et les ménages mais aussi des forfaits maîtrisés.

Tenant à maintenir sa position de leader de marché, l'opérateur teste actuellement la technologie 4G+, la toute dernière révolution des normes de téléphonie mobile. Elle propose un débit théorique de 223 mégabits par seconde, soit 2 fois supérieur à la 4G, positionnant ainsi l'opérateur comme l'un des pionniers de cette technologie en Afrique.

Brèves

Cameroun/ Avec des souscriptions autour de 98%, l'eurobond camerounais emporte un succès mitigé

Les souscriptions des investisseurs aux obligations souveraines du Cameroun ont oscillé autour de 98% a fait savoir le site spécialisé Global Capital, citant une source proche de l'opération. Malgré le taux record offert de 9,75% pour une maturité de 10 ans et une garantie partielle fixe de la Banque africaine de développement, les arrangeurs de l'opération ne semblent pas avoir convaincu tous les investisseurs dont une bonne part souhaitait avoir une enveloppe plus grande. Au final, 134 investisseurs auraient pris ces obligations pour un montant de seulement 1,2 milliard \$, sur les 1,25 milliard \$ maximum attendus du gouvernement camerounais.

Nigeria/ Les déboires des entreprises sud-africaines au Nigeria relancent le débat sur l'intérêt d'y investir

Les investisseurs sud-africains s'interrogent désormais sur l'opportunité d'investir au Nigeria, alors que le groupe de télécommunications MTN, basée à Johannesburg, est sous le fait d'une sanction de 5,2 milliards \$ infligée à sa filiale nigériane depuis la mi-octobre dernier. Attiré par un marché très large et le potentiel de croissance qu'offre la première économie d'Afrique, la plupart des directeurs généraux sud-africains ont toujours considéré que, s'il est admis que l'expansion de leurs activités est nécessaire pour réduire la seule dépendance vis-à-vis du marché sud-africain, aucune de ces expansions n'est vraiment cohérente sans une présence au Nigeria.

BOAD/ La banque ouest-africaine se positionne en catalyseur d'une croissance verte dans l'espace UEMOA

Après avoir été l'une des premières institutions financières africaines à avoir mis au centre de ses préoccupations le respect des écosystèmes dans les projets financés, la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) vient de se doter d'une véritable « Stratégie environnement et climat 2015-2019 » qui vise à poser les bases d'une croissance verte dans l'espace UEMOA.

Rassemblées par W.N.

CHANGEMENTS

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 18/11/2015

Union Gabonaise de Banque

SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

DEV	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)	
	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957
USD	1,0666	1USD =	614,998	1 USD	652,048
CAD	1,4223	1CAD =	461,195	1 CAD	485,330
JPY	131,6500	1JPY =	4,983	100 JPY	518,1
GBP	0,7009	1GBP =	934,878	1 GBP	974,255
CHF	1,0838	1CHF =	607,238	100 CHF	63369,52
ZAR	15,1537	1ZAR =	43,287	100 ZAR	4501,32
MAD	10,6938	1MAD =	61,340	1MAD	63,79
CNY	6,8054	1CNY =	96,388	1CNY	99,28

INDICES BOURSIERS		
	en date du	
CAC 40	18/11/2015	4901,48
DOW JONES	18/11/2015	17489,50

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
18 Novembre : **44,21**